

# Martin

ne sort pas seul

## MARTIN NE SORT PAS SEUL

Selon un sondage national réalisé plus tôt cette année, 92 % des parents du Canada enseigneraient des techniques dépassées ou erronées à leurs enfants pour leur apprendre à se protéger contre les enlèvements ou l'exploitation sexuelle (Ipsos Reid 2006). L'une de ces techniques est une phrase que bien des parents répètent à leurs enfants : « On ne parle pas aux étrangers! ». Cette technique est inutile, car les enfants qui se font enlever connaissent le plus souvent leur ravisseur.

Le principe de la compagnie des amis est un moyen d'assurer la sécurité des enfants. L'habitude de se déplacer avec un ami s'enseigne à la maison, à l'école et dans le cadre de vos sorties. Les enfants ne devraient jamais se déplacer seuls. Par mesure de sécurité, ils devraient adopter le principe de la compagnie des amis et se déplacer à plusieurs.

*De préférence, « ami » s'entend ici de toute personne assez vieille pour veiller sur l'enfant (mère, père, grand-père, grande sœur ou grand frère, gardienne, etc.). Toutefois, l'enfant qui rentre à pied de l'école ou qui s'amuse devant chez lui avec un ou une camarade bénéficie quand même d'une bonne protection.*

Enseignez le principe de la compagnie des amis à vos enfants et incitez-les à l'appliquer en tout temps. Au [www.enfants-avertis.ca/martin](http://www.enfants-avertis.ca/martin), vos jeunes enfants pourront lire une histoire animée et réaliser des activités qui leur feront comprendre l'importance de se déplacer à plusieurs.

Avec l'appui de :

**Honeywell**



Le programme **Martin ne sort pas seul** reçoit le soutien du gouvernement du Canada dans le cadre de la stratégie CyberAverti.